

Au Burundi, un mÃ©decin en danger de mort

La Libre Afrique, 10 octobre 2024 Christophe Sahabo est dÃ©libÃ©rÃ©ment privÃ© de soins dans la prison de Ruyigi. Le docteur Christophe Sahabo est incarcÃ©rÃ© au Burundi depuis le 1er avril 2022. Ophtalmologue formÃ© en Suisse, le mÃ©decin est rentrÃ© dans son pays d'origine avec un projet en tÃªte : crÃ©er un hÃ´pital flambant neuf et Ã©quipÃ© des techniques modernes dans un pays oÃ¹ les infrastructures des soins sont toutes dÃ©caties.

En 2015, le projet devient rÃ©alitÃ© grÃ¢ce Ã un partenariat public-privÃ© innovant pour le pays. L'Ã©tablissement renco franc succÃ©s et attire une clientÃ©le venue de toute la rÃ©gion des Grands lacs. Un succÃ©s qui ne va pas tarder Ã attirer les convoitises de responsables politiques toujours en quÃªte de sources de devises. Mais le docteur Sahabo ne plie pas. Face Ã cet entÃªtement, les autoritÃ©s burundaises dÃ©cident d'arrÃªter le mÃ©decin et de lancer un audit des comptes de l'hÃ´pital qui ne rÃ©vÃ©lera aucune malversation. Mais la machine rÃ©pressive est lancÃ©e et tant que le mÃ©decin rÃ©cÃ©der la gestion des lieux aux caciques du pouvoir, ceux-ci ne relÃ¢cheront pas l'Ã©treinte. Le 1er avril 2022, Christophe Sahabo est arrÃªtÃ©. Il passera quelques nuits dans les cachots des services de renseignement, avant d'Ãªtre transfÃ©rÃ© en prison de Bujumbura et d'Ãªtre finalement envoyÃ© dans la prison de Ruyigi, loin de sa famille et de l'attention des mÃ©diates et des ONG. Deux ans et demi plus tard, Christophe Sahabo refuse de cÃ©der aux injonctions du pouvoir et croupit donc toujours derriÃ¨re les barreaux de Ruyigi. Il faut craindre pour le docteur Sahabo que, sans une mobilisation internationale, les gÃ©nÃ©raux ne cÃ©deront pas. Ils vont le laisser mourir en prison, nous dÃ©clarait une source burundaise au moment de son transfÃ©rement en novembre 2022. CoupÃ© du monde Le 10 septembre dernier, le docteur Sahabo a Ã©tÃ© sorti de sa prison pour comparaÃªtre devant le Tribunal de grande instance de Muha, Ã Bujumbura. LÃ , le prÃ©venu a Ã©tÃ© pris de vomissements et a perdu connaissance. L'audience a Ã©tÃ© ajournÃ©e. Il a fallu attendre une heure pour que Christophe soit emmenÃ© Ã l'hÃ´pital de Bujumbura, alors qu'il s'agissait clairement d'explique Jean-Marc Sahabo, son frÃ¨re, qui Ã©voque l'insuffisance rÃ©nale dont souffre Christophe Sahabo. Il avait un dÃ©mÃ©asthme, comme tout le monde dans la famille et il souffre aussi un peu d'hypertension, comme beaucoup d'hommes la cinquantaine. Une maladie qui est apparue Ã cause de ses conditions de dÃ©tention Ã Ruyigi. EmmenÃ© dans un hÃ´pital public de Bujumbura, le docteur Sahabo a subi plusieurs examens et a commencÃ© un traitement qui a Ã©tÃ© interrompu au bout de deux jours, quand le patient a Ã©tÃ© ramenÃ© au manoir militaire dans la prison de Ruyigi. LÃ , il est privÃ© de poursuit son frÃ¨re. Il ne peut voir personne. Ni sa famille, ni ses avocats. Il n'a plus accÃ©s Ã aucun soin. Pourtant, les examens qu'il a rÃ©alisÃ©s Ã Bujumbura montrent qu'il a vraiment besoin de ces soins. Amnesty International a eu accÃ©s Ã ces examens et a confirmÃ© qu'il est vraiment en danger. Rachel Nicholson, chercheuse sur le Rwanda et le Burundi pour Amnesty International, basÃ©e Ã Nairobi, confirme : Nous avons en effet reÃ§u les rÃ©sultats de ces examens et nous avons demandÃ© l'avis de mÃ©decins indÃ©pendants qui ont confirmÃ© que le docteur Christophe Sahabo a un urgent besoin de soins. Sans ceux-ci, sa vie peut Ãªtre en danger. ProcÃ©dure judiciaire Ã l'arrÃªt Les Ã©vÃ©nements qui ont produits le 10 septembre devant le Tribunal de grande instance se sont dÃ©roulÃ©s sous les yeux de plusieurs diplomates, notamment belges et amÃ©ricains. Ils ont pu voir l'Ã©tat dans lequel est le docteur Sahabo. Ils ne peuvent que constater le prÃ©venu est en trÃ¨s mauvaise santÃ©, explique un membre d'une ONG burundaise qui prÃ©fÃ©re demeurer dans l'anonymat. Vu la prÃ©sence de ces diplomates, les autoritÃ©s n'ont pas pu renvoyer immÃ©diatement Christophe aux barreaux de Ruyigi. Mais le rÃ©pit fut de trÃ¨s courte durÃ©e, poursuit Jean-Marc Sahabo. C'est assez habituel, du regard de la communautÃ© internationale sont moins prÃ©sents, le pouvoir reprend sa persÃ©cution, enchaÃªne un ancien diplomate en poste au Burundi. Il est Ã©vident que ce qui s'est passÃ© lors de l'audience du 10 janvier a particuliÃ©rement embÃªtÃ© les structures du pouvoir. Les autoritÃ©s ont immÃ©diatement stoppÃ© la procÃ©dure judiciaire. Le tapage autour de ces Ã©vÃ©nements les perturbÃ©s. Aujourd'hui, tout est Ã l'arrÃªt et on n'a aucune information sur la suite du processus, poursuit le frÃ¨re du dÃ©tenu. Le dossier Sahabo est une vÃ©ritable Ã©pine dans le pied des gÃ©nÃ©raux burundais au pouvoir. En refusant de cÃ©der aux pressions, le docteur Sahabo et ses partenaires suisses ont mis en Ã©vidence les dÃ©rives autoritaires et, surtout, la volontÃ© d'accaparement d'un pouvoir toujours aussi cupide et incapable de faire preuve d'intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral. Hubert Leclercq